

COPROM

Construction

Construction Réhabilitation Entretien
Gros Œuvre Maçonnerie Carrelage

A l'attention de :

M. DUMONT - Responsable des
services techniques - Hôtel de
Ville - Place de la Mairie - 95440
ECOUEEN

Courbevoie le : 15/05/2018

Référence Devis : CDN-ECOUEEN-027-2

BORDEREAU DE PRIX

LOT 1 - Maçonnerie

Référence chantier :

Projet de création d'un Hôtel – Restaurant dans un bâtiment existant au 22 rue Paul Lorillon à Ecouen -
HORS BORDEREAU

Maître d'Ouvrage :

Commune d'Ecouen - Hôtel de Ville - Place de la Mairie - 95440 ECOUEEN

Maître d'Œuvre :

Sylvie MILONE - Architecte DPLG - 4 Bellevue - 63 300 THIERS

Siège Social : 293/295 Bd St Denis 92400 COURBEVOIE

Tél : 01 47 89 58 95 - Fax : 01 47 89 53 18 - coprom-mours@wanadoo.fr

SARL au Capital de 32 000 Euros / RCS Nanterre B 377 729 710 / Siret 377 729 710 00022 / APE 4399C

TVA Intracommunautaire FR 28377729710 / Qualifications Qualibat: 2112 - 2183- 6312



Référence Devis : CDN-ECOUEEN-027-2

Référence chantier :

Projet de création d'un Hôtel - Restaurant dans un bâtiment existant au 22 rue Paul Lorillon à Ecoeuen - HORS BORDEREAU

N° Art.	Désignation des Ouvrages	Unités	Qut	Prix unit.	Prix totaux
1.2	TRAVAUX DE DEMOLITIONS				
H.B.	Poste global et forfaitaire des démolitions	ens	1	12 688,20 €	12 688,20 €
H.B.	Evacuation des gravats en décharge	ens	1,00	8 150,00 €	8 150,00 €
1.3	TRAVAUX DE GROS ŒUVRE				
H.B.	Installation et aménagement du chantier	ens	1	600,00 €	600,00 €
H.B.	Panneau de chantier	ens	1	475,00 €	475,00 €
H.B.	Clôture de chantier	ml	115	13,00 €	1 495,00 €
H.B.	Etudes de structure	ens	1,00	2 300,00 €	2 300,00 €
1.3.3	FONDACTIONS				
H.B.	Evacuation des terres excedentaires	m3			
H.B.	Bêche antigél en périphérie du dallage	ml	44,65	26,00 €	1 160,90 €
1.3.4	MACONNERIE				
H.B.	Parement en pierre des soubassements des murs de la vérrière	m²	40,2	128,70 €	5 173,74 €
H.B.	Plancher coulé en place pour terrasse				
H.B.	Chape et isolant sur plancher	m²		"sans objet"	
H.B.	Dalle pleine en béton armé	m²	9,2	173,00 €	1 591,60 €
H.B.	Modification accès local VMC/CTA	ens	1	235,00 €	235,00 €
H.B.	Poutre vers décalage de niveaux local VMC/CTA	ens	1	804,00 €	804,00 €
1.3.4.9	<u>Création d'ouvertures au RdC</u>				
H.B.	Escalier extérieur	ens	1	1 812,00 €	1 812,00 €
H.B.	Rampe et escalier d'accès	ens	1	6 815,26 €	6 815,26 €
1.3.6	RAVALEMENT DES FACADES				
H.B.	Protections	ens	1	355,00 €	355,00 €
H.B.	Travaux préparatoires et reprise des supports	m²	26	38,00 €	988,00 €
H.B.	FLOCAGE CF 1H	m²	230	30,30 €	6 969,00 €
H.B.	Retombées verticales, soffites et caissons verticaux	ens	1	4 815,00 €	4 815,00 €
H.B.	Plafonds suspendu droit sous planchers haut de cuisine (en dalles 600x600 EUROCOUSTIC TONGA - Ultra Clean A22)	m²	23	68,00 €	1 564,00 €

H.B.	Gaines techniques verticales et horizontales	ens	1	4 415,00 €	4 415,00 €
H.B.	FACON DE JOUES POUR PUIT DE DESENFUMAGE	ens	1	820,50 €	820,50 €
1.14	REVÊTEMENT DE SOL CARRELAGE				
H.B.	Fourniture de carrelage	m ²	55	19,20 €	1 056,00 € ✓
H.B.	Fourniture et pose de plinthes	ml	47	9,20 €	432,40 € ✓
H.B.	Accessoires de finition				
H.B.	Accessoires d'arrêt de carrelage	ens	1	"pour mémoire"	
H.B.	Siphon de sol en acier inoxydable	u	1	155,00 €	155,00 €
1.15	REVETEMENTS MURAUX FAIENCE				
H.B.	Fourniture de faïence	m ²	243,1	15,00 €	3 646,50 € ✓
H.B.	Accessoires de finition	ens	1	"pour mémoire"	
H.B.	RESTAURATION DE LA MOSAIQUE	ens	1	1 030,00 €	1 030,00 €
<i>TOTAL H.T. (hors Bat/prlx)</i>					<i>69 547,10 €</i>
<i>TOTAL H.T.</i>					<i>69 547,10 €</i> ✓
<i>T.V.A. 20%</i>					<i>13 909,42 €</i>
<i>TOTAL T.T.C.</i>					<i>83 456,52 €</i> ✓

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Téléphone : 01.39.33.09.00
Fax : 01.34.19.63.29

DÉCISION MUNICIPALE N° 34/18

La présente décision sera inscrite
au registre des décisions municipales

**Marché n°2018-14 « Travaux de gros oeuvre suite à aléas –
Restaurant 22 rue Paul LORILLON »**

Le Maire,


- Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22 résultant des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,
- Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 – article 30-3°-b) raisons techniques,
- Vu la délibération en date du 10 avril 2014 par laquelle le Conseil municipal a délégué sans aucune réserve à son Maire, et pour la durée de sa mandature, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 8 de la loi susvisée, et en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des marchés publics, sans formalité préalable,
- Vu la consultation lancée par la Commune,
- Considérant la volonté de la commune d'Ecouen de créer un restaurant dans un bâtiment existant au 22 rue Paul Lorillon,

Décide : A la suite d'aléas techniques rencontrés lors de la mise en œuvre des travaux de gros œuvre, considérant que les travaux nécessaires ne peuvent être réalisés par un autre opérateur que celui en charge des travaux principaux (marché n°2014-20- lot 1: gros œuvre) et ce pour des raisons d'incompatibilité ou de difficultés techniques, le marché est attribué à la société COPROM, représentée par Monsieur Philippe HELIE, gérant, dont le siège social est situé à COURBEVOIE (92400), 293 Boulevard Saint-Denis, pour un montant de 69 547.10 € H.T soit 83 456.52 € T.T.C.

Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la Commune.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Ecouen, le 21 septembre 2018



Angels
Bernard ANGELS
Maire d'Ecouen